EFA Oise –35,rue du Maréchal Leclerc 60000 Beauvais
contact@efa60.org
www.efa60.org

Le Petit Prince a dit...

EDITO

2018 se termine : « déjà ? » pour certains, « enfin » pour d'autres. Dans tous les cas cette période de fin d'année est attendue par toutes les familles, adoptives ou non, comme un moment fort. Au nom de EFA60, je vous souhaite donc que ces fêtes soient synonymes de temps passé ensemble avec vos enfants petits et grands.

Du point de vue associatif, 2018 a été marquée par une forte mobilisation des administrateurs (8 à 10 personnes par CA) pour proposer des activités, mais une faible participation des adhérents, à l'exception notable des moments plus festifs que sont l'AG et le Pique nique.

Nous comptons donc sur l'AG 2019 pour comprendre cet écart et proposer des activités correspondant mieux à vos attentes.

A titre personnel, je précise que je ne ferai plus partie du CA de EFA60 en 2019, devant faire face à d'autres obligations. C'est donc le moment de remercier l'association qui m'a énormément apporté comme postulant, comme parent, puis comme administrateur pendant 6 ans où j'ai côtoyé des gens formidables de générosité et d'humanisme.

A bientôt pour l'AG.

Frédéric, co-président 2018

NOTRE AGENDA: PREMIER SEMESTRE 2018

***13/01/2018 : Assemblée Générale au Centre Socio-culturel de Clermont.**

CARNET ROSE, CARNET BLEU

Pas de nouvelle arrivée ce trimestre.

ACCUEIL POSTULANTS

Vous souhaitez **un premier contact avec l'association EFA Oise ou aborder des sujets spécifiques ?** L'équipe EFA Oise propose **des rendez-vous téléphoniques** ou **des rendez-vous individuels**.
Contactez-nous à : contact@efa60.org.

ARTICLE DE MANUELA

« Louna par Manuela ».

Louna est arrivée dans notre famille le *12 septembre*. Elle avait été recueillie au refuge de la SPA de Compiègne et c'est là-bas que j'ai fait connaissance avec elle trois jours avant.

C'est une petite chienne de 10 mois très affectueuse. Lundi, le vétérinaire a dit qu'elle était en bonne santé. J'aime jouer avec elle dans le jardin et dans la maison.

Mais des fois, elle fait des bêtises et je dois lui montrer que c'est pas bien. Je lui dis souvent que je l'aime.

Le 22 décembre 2018, Manuela.

RETOUR SUR LA CONFERENCE DES MOUVEMENTS DE L'UDAF :

Deux membres du C.A. d'EFA Oise ont participé à « La conférence des mouvements » organisée par l'U.D.A.F., le 7 novembre 2018.

Une quarantaine de personnes, représentant une douzaine d'associations différentes y ont participé.

Daniel HIBERTY, Président de l'U.D.A.F. et Mr LECORCHER du cabinet QUALIVIA, nous ont présenté le projet associatif de l'U.D.A.F., pour la période 2019-2023.

Il ressort de ce projet que l'U.D.A.F., doit travailler sur sa communication à tous les niveaux ; auprès des usagers, des personnels, des partenaires et des autorités compétentes. Mais aussi revoir le statut du bénévole et ce que représente le coût du bénévolat afin de mettre en avant le travail fourni par tous les bénévoles des différentes associations.

Dans un second temps, les bénévoles de l'association « La Colombe » nous ont présenté leur association. Cette association a été créée en juillet 2012 par une dizaine de familles d'origines étrangères afin de porter la voix des familles venues d'ailleurs.

Leurs objectifs sont :

- Promouvoir les actions d'entraide et de solidarité familiale, intergénérationnelle et interculturelles.
- Apporter de l'aide aux familles par le biais d'action de soutien à la parentalité.
- Proposer des actions d'encadrement et de sensibilisation des jeunes aux valeurs de la République.
- Contribuer à la mise en place d'outil de soutien psycho-socio-économique pour les familles.

La conférence s'est terminée par un pot de l'amitié et un buffet de toasts.

Pascal

ARTICLE PARU DANS LE JOURNAL « LA CROIX » :

Une association alerte sur les enfants en attente d'adoption.

Dans une lettre adressée jeudi 29 novembre à Edouard Philippe et Agnès Buzyn, la principale association de familles d'adoptants demande une réforme de l'adoption.

Des centaines de pupilles restent en attente chaque année.

Un amendement introduit par le gouvernement dans le texte visant à interdire la fessée (*lire* La Croix *du jeudi 29 novembre*), actuellement en débat à l'Assemblée, pourrait changer la vie de centaines de pupilles de l'Etat qui ne trouvent pas de parents adoptants. 811 d'entre eux étaient dans ce cas en 2017. Il s'agit d'enfants nés sous X ou placés par les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), quand l'autorité parentale a été retirée à leurs parents à la suite de maltraitances notamment. Non seulement ces pupilles sont adoptables d'un point de vue légal, mais l'adoption est considérée pou eux comme le meilleur *« projet de vie »* par le Conseil de famille (instance départementale chargée de décider de leur accompagnement, NDLR). Pourtant, sur les 14 070 familles agréées pour l'adoption la même année, aucune ne s'est portée volontaire pour les accueillir.

Cette situation n'est pas nouvelle. L'une des explications tient au fait que ces enfants présentent des profils bien particuliers. Ils sont soient handicapés, soit âgés de plus de 5 ans, soit en fratrie. Pourtant, *« 70% des enfants adoptés à l'étranger présentent ces mêmes besoins dits « spécifiques » »*, relève Nathalie Parent, présidente d'Enfance et familles d'adoption (EFA), l'un des principaux représentants de familles, qui ne voit pas pourquoi *« des gens accepteraient un enfant ayant ce profil dans un autre pays et refuseraient ceux qui sont nés en France »*.

811 pupilles de l'Etat n'ont pas trouvé de parents adoptants en 2017. Il s'agit d'enfants nés sous X ou placé par les services de l'Aide sociale à l'enfance, quand l'autorité parentale a été retirée à leurs parents.

Selon elle, une autre explication réside dans le système administratif en vigueur. Dans une lettre ouverte adressée au premier ministre des solidarités, elle appelle le gouvernement à profiter de la réorganisation qu'il a engagée par voie d'amendement afin de régler le problème sur le fond.

En effet, le gouvernement souhaite fusionner les deux entités chargées de chapeauter l'adoption : l'Agence française de l'adoption (AFA), compétente pour l'adoption internationale, et le Giped Protection de l'enfance, chargé de l'adoption des enfants français.

Nathalie Parent propose qu'à l'occasion de la fusion, l'AFA, qui gère des dossiers à l'échelle nationale, puisse être autorisée à aider les départements. *« Aujourd'hui, aucun organisme ne croise les dossiers au niveau national. Si dans un département donné aucun parent ne correspond aux besoins d'un enfant, celui-ci reste en institution toute sa vie, alors qu'il y a peut-être des candidats dans un autre département »*.

L'AFA pourrait aider à croiser les dossiers, et donc contribuer à résoudre une partie du problème. *« On pourrait même imaginer que l'AFA puisse proposer ces enfants à l'adoption internationale »*, poursuit Nathalie Parent. Mais il faudrait pour cela que la France accepte de se considérer comme un pays de départ, ce qui n'est pas le cas.

Emmanuelle Lucas

Article envoyé par Marie-Paule

EFA PREND POSITION

Nouveau projet de fusion AFA/GIPED, quand l'histoire se répète,

Dans le cadre de la proposition de loi concernant l'interdiction des violences éducatives ordinaires (N°1414), le gouvernement a déposé le 27 novembre un amendement (N°37) afin d'être autorisé à prendre, par ordonnance, les dispositions permettant la fusion de l'Agence française de l'adoption (AFA) et du groupement d'intérêt public « Enfance en danger » (GIPED).

Ce projet, déjà porté par le précédent gouvernement, avait été abandonné, en octobre 2016, face à la mobilisation des associations de parents adoptifs et faute d'avoir trouvé le vecteur législatif nécessaire. La mobilisation contre cette fusion était liée à l'absence totale de prise en considération des accréditations de l'Agence dans les pays d'origine, rendues immédiatement caduques en cas de disparition du GIP AFA. Avec, pour conséquence, l'arrêt brutal, dans un certain nombre de pays, de toutes les procédures d'adoption en cours et ce, quel que soit leur avancement.

Depuis deux ans, les équipes des deux GIP ont poursuivi leur réflexion. Des rapprochements sont déjà réalisés : signature d'un protocole d'accord-cadre qui fixe des objectifs communs et proximité géographique, puisque l'AFA a désormais ses bureaux dans le même immeuble que le GIPED.

EFA a réagi à l'annonce du dépôt de cet amendement et a immédiatement envoyé un courrier à Monsieur Edouard Philippe, Premier ministre, et à Madame Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, pour demander, si l'amendement était accepté et la loi votée, que soient prévus :

- La coexistence des deux GIP AFA, le temps de permettre aux autorités étrangères d'accréditer le nouveau gouvernement et de finaliser toutes les procédures d'adoption en cours.

- Le maintien du nom Agence française de l'Adoption (AFA) qui bénéficie aujourd'hui de la reconnaissance des autorités centrales des pays d'origine, sa disparition étant susceptible de remettre en cause son implantation dans certains pays.

- L'extension de la compétence de l'AFA à l'adoption nationale, en tant que structure de coordination nationale spécialisée dans l'adoption des enfants pupilles de l'Etat à besoins spécifiques pour lesquels les départements ne trouvent pas ou peinent à trouver des parents.

- L'adaptation des moyens humains et financiers nécessaires à ces missions.

Cet amendement ayant été retiré le 30 novembre, nous ne reviendrons pas sur la tentative de passage en force et sans concertation, ni sur les explications imprécises fournies lors des débats parlementaires, pas plus que sur l'image renvoyée aux autorités centrales étrangères en « accolant » l'amendement de la fusion des deux GIP. Il faudrait cependant que l'AFA, comme Enfance & Familles d'Adoption l'avait déjà demandé lors de la création de l'agence en 2005, puisse intervenir auprès des enfants pupilles de l'Etat pour lesquels les départements ne trouvent pas de familles adoptives correspondant à leurs besoins. Mission d'autant plus indispensable que les deux seules structures spécialisées (l'ORCAN et l'ORCA) ont dû fermer leurs portes, faute de soutien et moyens.

Enfance & Familles d'Adoption a sollicité un entretien auprès du Cabinet de Madame Buzyn afin de faire part de ses inquiétudes sur les conséquences d'une fusion mal préparée et afin de présenter ses préconisations relatives aux missions des GIP dans le cadre de cette fusion, ou en dehors de celle-ci, et ce, dans l'intérêt de tous les enfants adoptables, d'ici ou d'ailleurs.

Enfance & Familles d'Adoption, le jeudi 21 Juin 2018

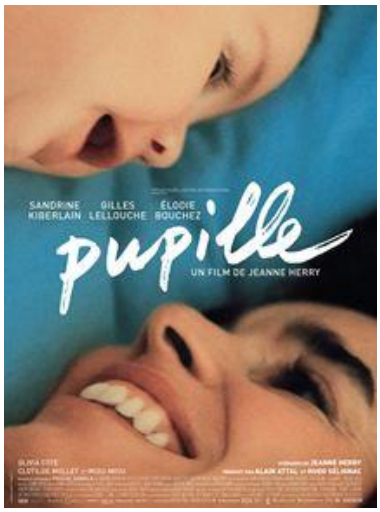

A VOIR :

PUPILLE

Synopsis :

Théo est remis à l'adoption par sa mère biologique le jour de sa naissance. C'est un accouchement sous X. La mère a deux mois pour revenir sur sa décision… ou pas. Les services de l'aide sociale à l'enfance et le service de l'adoption se mettent en mouvement. Les uns doivent s'occuper du bébé, le porter (au sens plein du terme) dans ce temps suspendu, cette phase d'incertitude. Les autres doivent trouver celle qui deviendra sa mère adoptante. Elle s'appelle Alice et cela fait dix ans qu'elle se bat pour avoir un enfant. PUPILLE est l'histoire entre Alice, 41 ans, et Théo, trois mois.

A LIRE :

La Couleur de l'Adoption

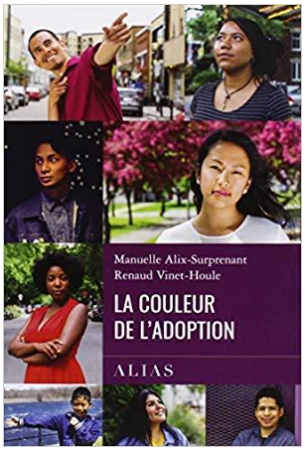

De Manuelle Surprenant et Renaud Vinet-Houle

20 000 personnes adoptées à l'international vivent au Québec. Ce livre important et émouvant donne la voix à trente-huit d'entre elles de différents âges et d'origines diverses qui résident sur l'ensemble du territoire québécois. Chacune exprime à sa façon des sentiments similaires, complémentaires ou mêmes opposés concernant l'adoption. Elles trouvent ici une occasion de s'approprier leur narration et d'illustrer à quel point elles changent le visage de l'identité québécoise contemporaine.

COIN LECTURE

La revue Accueil est consultable en partie sur le site EFA : http://www.adoptionefa.org/index.php/accueil Revue commandable en ligne auprès de la fédération EFA ou auprès de EFA Oise

ACCUEIL 189,DECEMBRE 2018 : VIVRE L'ATTENTE.

Dans l'adoption, les délais se rallongent de façon inquiétante pour les enfants sans famille, comme pour tous ceux qui se proposent comme parents. Comment gérer cette période de plus en plus longue, comment utiliser ce temps « disponible », avec qui ? Comment accompagner les postulants et leurs proches pendant cette « si longue » attente ? L'attente est peut-être ce qui définit l'adoption avec le plus d'intensité. Pour l'enfant et le parent, elle est inévitable, parfois mal vécue, parce que subie. Elle peut être fragilisante ou destructrice, quand il n'y a pas de réelles perspectives, quand nous n'entrevoyons pas la durée. L'attente, au fond, n'a rien de passif et le temps peut aider à l'adoptabilité, à l'adaptabilité, partagées par l'enfant et le parent.